

Plaidoyer pour une politique migratoire Maliano-française véritablement concertée et solidaire

Confronté aux conséquences dramatiques de politiques néolibérales qu'il a dû endosser en camisole de force comme d'autres pays d'origine de migrants, le Mali ne doit pas signer, sous la pression, un accord dit "de gestion concertée des flux migratoires et de développement solidaire". L'immense majorité des Maliens et des Maliennes à l'intérieur de leur pays comme à l'extérieur ne savent rien des termes ni des enjeux d'un tel accord, qui de ce fait n'a rien de concerté, ni de démocratique. Il est à dénoncer du fait de cette opacité et de son caractère coercitif puisque la France revient à la charge pour la troisième fois.

Contrairement aux promesses de "développement solidaire", "d'aide publique au développement" et de "rentabilisation des fonds des migrants", la France attend des autorités maliennes qu'elles lui prêle main forte dans la réalisation de l'objectif global de 30 000 expulsions pour cette année 2009. La réticence des consulats des pays d'origine à délivrer des laissez-passer qui a largement entravé la réalisation, en 2008, de l'objectif de 26 000 expulsions doit être levée pour que le Pacte européen sur l'immigration et l'asile s'applique pleinement. La France qui se félicite de la signature de ce pacte par les autres membres de l'Union Européenne (UE) est particulièrement dure avec les ressortissants de ses anciennes colonies.

En plus de l'humiliation et de la souffrance infligées aux hommes, aux femmes et aux enfants qui seront arrêtés, enfermés et expulsés, cet accord est de nature à basculer dans la misère des milliers de familles qui au Mali ne doivent leur survie qu'à la solidarité des migrants dont la contribution à l'économie malienne dépasse l'aide publique de la France au développement de ce pays.

Face à cette situation nous en appelons au peuple malien, aux véritables amis et alliés du Mali afin qu'ils s'élèvent contre la violence politique et institutionnelle qui prévaut aujourd'hui dans les relations franco-euro africaines.

La "gestion des flux migratoires" devenue l'une des pierres d'achoppement de ces relations ne saurait être qualifiée de concertée, ni le processus du développement de solidaire dans le cadre d'un partenariat déséquilibré où les forts forcent constamment la main aux plus faibles.

La France ajoute indiscutablement aux difficultés souvent inextricables des pays dont les migrants sont originaires quand on sait l'extrême gravité des conséquences de la récession économique qui s'amorce.

La société civile malienne, les associations de migrants et de défense des droits des migrants estiment que :

*

une gestion véritablement responsable et solidaire des flux migratoires dans les circonstances actuelles exige la mise à plat de l'accord de manière à impliquer le maximum d'acteurs sociaux, politiques et institutionnels ainsi que les artistes et les intellectuels dans l'élaboration de politiques migratoires

soucieuses des droits et de la dignité des hommes, des femmes et des enfants qui sont en situation. La société civile critique du capitalisme mondialisé s'engage à participer activement à ce processus qui intègre les réalités économiques, sociales et politiques en amont et en aval comme l'illustre le débat citoyen qui a lieu chaque année au Mali dans le cadre de "Migrances" et les 02 journées ouvertes de réflexion de l'AME.

*

les flux migratoires se résorberont au fur et à mesure que le Mali ainsi que les autres pays africains prendront en charge leur destin et s'engageront dans une coopération autre que l'ouverture des économies africaines à un marché mondial qui enrichit les riches.

*

le choix du retour est donné dans cette perspective à ceux et celles qui un jour ont cru que l'émigration pouvait constituer une issue au chômage et à la déshumanisation.

*

le Mali, en tant que pays d'origine et de transit a d'abord, la responsabilité d'être à l'écoute de ses ressortissants qui de l'extérieur aspirent au retour dans la dignité. Ceux qui parmi eux choisissent de vivre et de travailler en France et en Europe en ont le droit et pas comme des citoyens de seconde zone.

En d'autres termes, il ne s'agit en aucun cas pour le gouvernement malien de jouer le rôle de gendarme dans la protection de l'Europe forteresse et de geôlier dans la surveillance des Maliens désireux de partir en Europe ou ailleurs, mais de choisir et d'agir de telle sorte que pour les Maliens et les Maliennes, partir ou revenir dans leur pays ne soit plus une contrainte.

Au-delà de la question migratoire le Mali a le devoir d'établir le bilan critique des réformes néolibérales des trois dernières décennies lesquelles ont aggravé le chômage et semé le désarroi qui sont à l'origine de la plupart des départs.

Bamako le 03/01/2009

Le Forum pour un autre Mali

Association Malienne des expulsés

* * * (FORAM) *

<http://www.autremali.org/>

* (AME) *

<http://www.expulsesmaliens.org/>